

La peine capitale

temps et d'énergies pour dire, après 15 ans, qu'il faut réintroduire la peine capitale au Canada?

Monsieur le Président, je crois à la vie. Je pense que tout être humain doit vivre même s'il a commis un meurtre. C'est à nous, la société, nous qui avons cet équilibre humain, de trouver des solutions afin de le guérir, soit le protéger de lui-même, soit protéger la société de lui, mais pas en l'enfermant seulement et en disant «C'est fini!», mais en trouvant des solutions, et peut-être même en le réhabilitant. Et je pense, monsieur le Président, qu'avec les progrès que nous avons faits dans la science aujourd'hui, si on prenait la peine vraiment, si on prenait le même temps qu'on se donne pour ce débat, si on mettait toute la publicité qu'on a donnée dans ce débat, et je le répète depuis deux ans et demi, combien de fois je me suis fait poser la question par les journalistes, savoir si j'étais pour ou contre la peine de mort... Si on donne toute cette importance que l'on donne à la peine capitale, si on la donnait pour trouver une solution, comment protéger notre société, comment réhabiliter, comment guérir ces gens qui tuent, je pense que nous aurions une meilleure société. C'est là-dessus que nous devons continuer, que nous devons mettre nos énergies afin de trouver une solution, afin d'espérer qu'un jour notre société soit meilleure.

Monsieur le Président, bien sûr que ce débat est très émotionnel. Les gens qui sont pour la peine capitale donnent des exemples: des enfants qui ont été tués, des enfants innocents d'un très jeune âge et des femmes, toutes sortes de crimes vraiment inacceptables. J'aimerais dire bien sûr qu'il n'y a pas de crime acceptable, mais des crimes vraiment horribles. Là, avec la peine capitale, on dirait: Eh bien, on a trouvé cette personne coupable, on l'envoie à la peine capitale, on vient de régler le problème. Je ne pense pas qu'on ait réglé le problème. Tout d'abord, il faut s'assurer: Est-ce qu'on est sûr que c'est la personne qui a commis le crime? Combien de gens qui ont été condamnés à la peine capitale étaient innocents! Notre système judiciaire est un système humain, donc exposé à des erreurs humaines. Donc il y a cet aspect. Imaginez-vous le jury qui a condamné ou le juge qui a condamné la personne à la peine capitale et qui quelques années après, ont découvert qu'ils s'étaient trompés. Imaginez-vous, monsieur le Président, dans quel état ils doivent vivre. Donc il faut faire l'équation des deux côtés de la médaille.

C'est affreux ce qui arrive, des gestes criminels, des pertes de vie, mais d'un autre côté aussi il y a la possibilité d'une erreur. C'est déjà arrivé dans l'histoire. Donc, quand on dit que la solution c'est la peine capitale, moi je dis: Non, parce que les statistiques sont encore là pour le prouver. Malgré que certains pays aient la peine capitale, le taux de criminalité n'a pas diminué et chez nous, ici au Canada, depuis 15 ans que nous avons aboli la peine capitale, le taux de criminalité n'a pas augmenté. Donc nous devons nous poser la question: Est-ce que c'est la bonne solution et est-ce que vraiment, comme société moderne, nous devons, après 15 ans, revenir sur le même sujet? Ce débat a déjà été tenu deux fois à la Chambre. Pourquoi, monsieur le Président? Je vous pose la question: Pourquoi devrait-on faire ce débat à ce moment-ci au lieu de faire un débat sur notre système judiciaire, regarder notre Code criminel, vraiment avoir une réforme de notre système pénitentiaire? C'est là, monsieur le Président, le débat que l'on devrait faire et c'est là

que je trouve que nous devons nous diriger au lieu de retourner en arrière. Nous ne faisons pas de progrès: nous régressons.

[Traduction]

Quels sont les choix? Comment pouvons-nous réduire le nombre des meurtres? Personne, pas même les plus chauds partisans de la peine de mort, ne prétend que son rétablissement préviendra tous les meurtres. Le but avoué est d'en réduire le nombre. Si notre société tient vraiment à atteindre cet objectif, nous devons résister à la tentation d'adopter des mesures qui, comme la peine de mort, ne sont valables qu'en apparence. Au contraire, nous devons trouver des solutions efficaces.

[Français]

Nous devons trouver des alternatives meilleures. Nous devons nous assurer que nos criminels soient loin de notre société jusqu'à ce qu'ils soient réhabilités afin de donner une protection à notre société. Bien sûr qu'aujourd'hui les Canadiens sont préoccupés par ce fait. Bien sûr que les Canadiens demandent de la protection. Les sondages sont clairs et ils l'indiquent clairement. Mais comme je l'ai déjà dit, monsieur le Président, ce n'est pas parce qu'ils veulent la réintroduction de la peine de mort, c'est parce qu'ils veulent une société juste, une société plus équitable, une société qui est le reflet de notre histoire humaine. Et quand au début j'avais dit que j'étais triste, monsieur le Président, je suis vraiment triste. Depuis quinze ans, depuis qu'ici ce Parlement a aboli la peine capitale, nous avons fait des progrès énormes dans la science. Nous avons envoyé des êtres humains sur la lune, nous avons été capables de nous promener dans l'espace, nous avons fait des transplantations cardiaques, nous avons fait tellement de découvertes scientifiques incroyables et merveilleuses: Comment se fait-il donc qu'on doive, après 15 ans, revenir sur la peine capitale et comment se fait-il qu'on n'ait pas d'autre solution que de retourner en arrière?

Ce n'est pas du progrès que l'on fait: on régresse. Et là-dessus, monsieur le Président, je vais toujours continuer à me battre afin de convaincre mes collègues que ce n'est pas la bonne direction de réintroduire la peine capitale, mais qu'il s'agit surtout de trouver un système meilleur, de regarder les structures des prisons, notre système pénitentiaire, tout notre système de réhabilitation. Peut-être que c'est vrai, monsieur le Président, notre système de réhabilitation doit être regardé de tout près. Souvent, cela arrive qu'il y a des gens qui sont en réhabilitation et qui commettent d'autres crimes. Il y a tout cela qu'il faut regarder. Mais bien sûr, avec la peine de mort, on ne réglerait pas non plus ces problèmes. Parce que souvent celui qui tue ne pense pas qu'il y a la peine de mort. C'est une personne qui n'est pas normale.

Donc, monsieur le Président, je termine là-dessus en indiquant à mes collègues que je vais voter contre la réintroduction de la peine capitale.

M. Robinson: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter l'honorable député de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano) pour son discours et le fait qu'il s'est prononcé contre le rétablissement de la peine de mort.

Monsieur le Président, je veux poser une question au député sur l'application de la peine de mort au Canada. Le député a déjà parlé des problèmes avec la peine de mort.